

FICHE PÉDAGOGIQUE SIMPLIFIÉE ET PROGRAMME

FORMATION 6 : Bien accueillir les personnes handicapées

Formacode	35052
Formateur	Thierry LIÈS certifié ICPF&PSI agréé CNEFOP ou Jean-Marc BERNARD
Durée	1 jour de 7h
Lieu de la formation	Albi, Toulouse, Bordeaux, Avignon, Dijon, Paris et autres à venir
Modalités	Intra, e-learning ou autres sur demande
Nombre de stagiaires	Jusqu'à 10 par session (pas d'âge minimum requis)
Coût	280 € HT
Conditions	Restauration et hébergement non compris
Lien site internet	https://liessaccess.fr/formation-accessibilite

1. Contexte

L'arrêté du 19 avril 2017 fixe le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité. Ce dernier doit contenir, pour les établissements recevant du public de 1^e à 4^e catégorie, une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs.

Pour toutes ces raisons nous vous proposons une formation courte spécifique à votre activité et éventuellement à votre établissement (cas des sessions de formation en INTRA).

2. Public destinataire

Personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées dans les établissements recevant du public.

3. Prérequis

- Aucun.

4. Objectifs – but professionnel visé

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- 4.1. Discerner les besoins et attentes des personnes en situation de handicap.
- 4.2. Accueillir avec aisance et sérénité les personnes en situation de handicap.

5. Objectifs pédagogiques à atteindre

- 5.1. Acquérir des connaissances sur les déficiences et les besoins pour les quatre familles de handicap.
- 5.2. Exercer, de façon appropriée, des attitudes, des comportements, un accompagnement et une assistance psychologique et physique.

6. Contenu pédagogique



Module ACCESS01 Handicaps, déficiences et besoins – Définir les caractéristiques des 4 familles de handicap

Compétences développées :

- Être capable de déterminer les besoins principaux pour les quatre familles de handicap et de les pallier en préservant une continuité qualitative de la chaîne de déplacement.
- Être capable de valoriser, au-delà des règles minimales de la réglementation, le confort d'usage.



Module ACCESS07 Accueil des personnes handicapées – Savoir pallier les difficultés rencontrées

Compétences développées :

- Être capable, de considérer une personne handicapée comme un usager ordinaire, la renseigner, l'accompagner, l'assister et lui offrir toutes les prestations proposées par son établissement.
- Être capable d'utiliser des méthodes, des techniques, des savoir-faire et des savoir-être pour pallier sereinement, calmement et patiemment les difficultés rencontrées par les personnes handicapées.



7. Moyens pédagogiques

Enseignement théorique par vidéo-projection (texte, schémas, photos, vidéos) et pratique avec mise en situation professionnelle sur le terrain en binôme en utilisant le matériel et les équipements fournis par le formateur :

- Mise en situation de perte d'autonomie (fauteuil roulant manuel et éventuellement électrique, lunettes de vision altérée ou bandeau de cécité, canne d'aveugle, tenue de vieillissement...)
- Parcours d'obstacles et guidage à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement si nécessaire (départ à l'arrêt de bus par exemple), transfert de personne assises sur un fauteuil roulant, etc.

8. Programme

Jour 1 – matin

- Présentation de l'action de formation
- Résumé du cadre législatif de l'objet de la formation
- Exposé théorique des modules, échanges, réponse aux questions :
 -  6.1. Module ACCESS01 Handicaps, déficiences et besoins – Définir les caractéristiques des 4 familles de handicap
 -  6.2. Module ACCESS07 Accueil des personnes handicapées – Savoir pallier les difficultés rencontrées

Jour 1 – après-midi

- Manipulation du matériel
- Exercices de mise en situation
- QCM (facultatif)

9. Modalités d'information et d'accueil

Une convocation à la session de formation est adressée 10 jours avant la session de formation.

Le formateur prend en charge les stagiaires dès leur arrivée. Il gère l'emploi du temps et propose de prendre le repas de la pause déjeuner en commun. À chaque candidat est remis un livret d'accueil comprenant notamment le règlement intérieur.

Un tour de table permet aux stagiaires de se présenter, d'exprimer ce qu'ils attendent de la formation et les applications qu'ils en feront dans leur activité professionnelle. Cela permet au formateur de prévoir le transfert des compétences à faciliter. Il rappelle les objectifs de la formation avant de commencer le programme.

Les questions sont libres et participent à la richesse des échanges et au rythme des différentes interventions.

10. Modalités de contrôle continu

Les stagiaires réalisent en binôme des situations fictives, en alternance, d'accueillant de personnes handicapées. Ils évaluent leur prestation par le niveau d'efficacité obtenu pendant les exercices, qui sont recommencés au besoin après vérification de la compréhension des consignes.

11. Modalités d'évaluation des acquisitions (facultatif)

En fin de session, chaque candidat doit répondre à un QCM d'une trentaine de questions. Le résultat du QCM compte pour la validation des connaissances acquises pendant le stage. Une attestation de formation est remise si un nombre suffisant de bonnes réponses est atteint.

Pourquoi choisir LIESS ACCESS ?

Le formateur intervenant a des compétences et une expérience de terrain. C'est un consultant-formateur ou un(e) ergothérapeute et un(e) ergonomiste.

Certifié par ICPF&PSI, le formateur s'est engagé dans une démarche qualité sans cesse évaluée et optimisée. Dans ce cadre, il vise l'excellence dans toutes ses prestations.

